

CHAMPIONNATS DEPARTEMENTAUX INDIVIDUELS SAISON 2004/2005

Les Championnats Départementaux de Seine et Marne aux 6 armes se dérouleront :

SAMEDI 2 ET DIMANCHE 3 AVRIL 2005

Ils seront accueillis par :

LE CERCLE D'ESCRIME DE MEAUX

**LE SAMEDI 2 AVRIL
SALLE D'ARMES
Avenue ALLENDE
(Près du palais de justice)
77100 MEAUX**

**LE DIMANCHE 3 AVRIL
HALLE DES SPORTS
STADE TAUZIER
Avenue Franklin Roosevelt
77100 MEAUX**

Au cours de ces championnats de Seine et Marne, le Comité a décidé de réunir les jeunes garçons et filles n'ayant pas 8 ans révolus le 02/04/2005, pour une séance d'entraînement au fleuret, sans classement, avec récompenses. (Engagements gratuits)

Le dimanche 3 avril 2005 à 10 heures 30

Afin d'améliorer la gestion de la compétition, les inscriptions devront nous parvenir impérativement :

Le jeudi 31 mars 2005 avec le nom des arbitres au :

**CERCLE D'ESCRIME DE MEAUX
8, RUE JOSEPH LOSTE
77100 MEAUX
FAX :01.64.33.76.63
E-mail : INSCRIPTIONSCD77@AOL.COM**

Vous devez faire figurer les noms, prénoms, date de naissance, catégorie, arme, sexe et numéros de licence de chaque tireur.

Il est demandé aux clubs de fournir un arbitre par tranche de 4 tireurs. Il devra être présent pour le début de la compétition , présenter son diplôme et se tenir à la disposition du directoire technique.

Nous vous rappelons que les normes applicables sont celles en vigueur dans le guide fédéral, et que les tireurs participent à l'épreuve sous leur propre responsabilité, conformément au chapitre 5 du R.I. de la FFE.

CLASSEMENT :

Pour le classement dans les poules nous prendrons :

- A partir de minimes, le classement national actualisé.
- De poussins à benjamins le classement du Challenge de l'Avenir.

RECOMPENSES :

Quels que soient les regroupements de catégories pour le bon déroulement du championnat, les titres seront attribués par catégories.

Médaille aux 4 premiers de chaque catégorie

Horaires du samedi 2 avril 2005

SABRE

Féminin et masculin

- CADET-JUNIOR-SENIOR-VETERAN14h00
- POUSSIN-PUPILLE-BENJAMIN-MINIME14h30

EPEE

Féminine

- VETERAN14h00
- BENJAMINE-MINIME-CADETTE-JUNIOR-SENIOR15h00

Masculine

- VETERAN 14h00
- JUNIOR-SENIOR 15h30
- BENJAMIN-MINIME-CADET 16h00

FLEURET

- CADET-CADETTE 14h00
- VETERAN FEMME 16h00

HORAIRES DU DIMANCHE 3 AVRIL 2005

FLEURET

Féminin et Masculin

- MINIME-SENIOR-VETERAN HOMME 09h00
- - de 8 ans 10h30
- PUPILLE 11h00
- BENJAMIN 14h00
- JUNIOR 14h30
- POUSSIN 14h30

Le scratch aura lieu 15 minutes après convocation.

FORMULE :

1. 1 tour de poule sans élimination
2. tableau d'élimination directe sans décalage de club

Tour de poule :

Poussin Pupille 3 touches 2 minutes
Benjamin 4 touches 3 minutes
Minime à Vétéran 5 touches 4 minutes

Tableau d'élimination directe :

Poussin Pupille 6 touches 4 minutes
Benjamin 8 touche 2 fois 2 minutes 30
Minime à Vétéran 10 touches 2 fois 3 minutes **entre chaque période**
Cadet- Junior Senior 15 touches 3 fois 3 minutes **1 minute de repos**

ARMES :

Poussin Pupille sabre sec lame 0 poignée droite
Poussin fleuret électrique lame 0 poignée droite
Pupille fleuret électrique lame 0 poignée droite
Benjamin (épée et sabre sec) lame 2 poignée droite mini épée
Benjamin fleuret électrique lame 2 poignée droite
Minime sabre épée fleuret (électrique) lame 4 ou 5
Cadet à Vétéran sabre épée fleuret (électrique) ... lame 5

Engagements : 6 euros par tireur

La licence 2005 est obligatoire, elle devra comporter le visa médical de moins d'1 an et être présentée à l'inscription.

TENUES :

MOUTIQUE ,POUSSIN(E), PUPILLE(TTE), BENJAMIN(E) :

Tenue et sous-cuirasse 350 N obligatoire, Blason rouge obligatoire sauf pour les moustiques.

MINIME G&F, CADET(E), JUNIOR H&D, SENIOR H&D, VETERAN H&D :

Tenue 350 N Minimum et sous-cuirasse 800 N obligatoire

LE DIRECTOIRE TECHNIQUE :

Il sera affiché avant le début de l'épreuve. Pour assurer le bon déroulement de la compétition, il pourra être amené à prendre toute décision utile, en conformité avec le règlement de la F.F.E.